

A la Chesnais, où les promeneurs se sont rendus ensuite, M. Raison a retracé, avec les détails les plus vivants et beaucoup de tact, le portrait de l'écrivain qui y a tant médité et tant écrit et l'histoire de cette école de La Chesnais qui s'y était formée autour de Lamennais. M. et M^{me} André Courtin y ont fait à la Société l'accueil le plus empressé et lui ont offert un goûter bienfaisant. La tempête qui, au début du mois de juin, a dévasté les bois environnants, a laissé au cadre de l'étang, de la hêtraie, à la terrasse, aux tilleuls séculaires, à la vieille « malouinière » leur caractère saisissant et si étrangement romantique.

Une dernière halte a permis aux excursionnistes de visiter l'admirable parc du château de la Bourbansais, avenues, jardins et parterres tracés dans le pur goût français et mis en valeur par les longs rayons obliques du soleil couchant. Là aussi un lunch aimablement servi attendait les sociétaires et leur a permis d'envisager sans appréhension l'heure tardive du retour. M. Bourde de La Rogerie a retracé, en termes très heureux, l'histoire de cette majestueuse et pittoresque demeure.

*

**

La Bourbansais était autrefois une terre de minime importance qui appartient, aux XV^e et XVI^e siècles, à diverses familles. Le 4 décembre 1602, elle fut acquise de Thomas Geslin, moyennant 11.250 livres, par Jean du Breil, baron des Hommeaux et seigneur de plusieurs terres en Pleugue-neuc. Elle devint, après la construction du château, la principale résidence de sa famille. Le mariage de la petite-fille de Jean du Breil, en 1661, avec Jacques Huart du Boschet la fit passer dans cette famille qui prit dès lors le nom de Huart de La Bourbansais. Après l'extinction des Huart de La Bourbansais, en 1780, cette seigneurie passa aux La Forest d'Armaillé, par suite du mariage, en 1731, de René-Gabriel de La Forest d'Armaillé avec Louise-Françoise Huart. Au siècle suivant, la terre échut au comte de Lorgeril, fils d'une La Forest d'Armaillé, mariée en 1805.

Les du Breil qui furent les créateurs de ce beau domaine et les constructeurs des parties les plus anciennes du château appartiennent à une famille bien connue de Haute-Bretagne. L'acquéreur de la Bourbansais, en 1602, était le fils de

François du Breil, dit le capitaine de la Roche, le neveu de François du Breil, baron des Hommeaux, dit Le Breil de Bretagne, et de Jean du Breil, dit le capitaine La Touche.

Ces du Breil sont des types bien curieux des gentilshommes-soldats de la fin du XVI^e siècle. Toujours en guerre, en Italie, en Lorraine, en Bourgogne, en Flandre et, pour finir, malheureusement en France. Bons soldats, mais aussi fervents propriétaires, très soucieux d'augmenter leurs domaines. Les aventures de guerre renversent parfois l'économie de leur budget : tantôt ils sont faits prisonniers; alors ce sont des coupes de bois et des ventes de lopins de terre, pour acquitter leur rançon; tantôt, au contraire, ils font eux-mêmes des prisonniers ou bénéficient de confiscations prononcées contre des cousins qui ont embrassé la R. P. R. Tout compte fait ils ne s'appauvrissent pas. L'aîné, Breil de Bretagne, agrandit les terres qui entouraient sa « cassine des Hommeaux », comme il l'appelait d'un mot rapporté de ses campagnes d'Italie. Le cadet, le capitaine de La Roche, laissa à ses descendants une jolie fortune.

Lorsque Jean du Breil acquit La Bourbansais, en 1602, la guerre était terminée. Rien dans cette demeure qui tienne de l'architecture militaire, — sauf, peut-être, quelques meurtrières dissimulées dans les coins pour mettre à la raison les coureurs de routes.

Les Huart succédèrent aux du Breil. C'était, au XVI^e siècle, une famille de notaires et de procureurs. Un Huart entra au Parlement, comme greffier, en 1601. Il fut l'ancêtre de six conseillers jusqu'à Jacques-François Huart de La Bourbansais, mort non marié en 1780. En homme tranquille, ami de ses jardins et soumis aux ordres du Roi, il ne se démit point en 1765, refusant de suivre la majorité de ses collègues dans leur bruyante opposition.

Son neveu et héritier M. de La Forest d'Armaillé suivit la même ligne de conduite. Les La Forest étaient une famille de l'Anjou que les charges au Parlement avaient appelée à Rennes en 1574. Ils donnèrent neuf conseillers à la cour souveraine. Le dernier survécut au Parlement, il fut avec Dupont des Loges (le père de l'évêque de Metz) un des ci-devant conseillers que l'Empereur choisit pour établir, en quelque sorte, la liaison entre le Parlement et la Cour d'appel, une héritière un peu diminuée. Nommé conseiller à la Cour en 1811, il y resta jusqu'à la révolution de Juillet, en 1830.

La famille de Lorgeril, qu'un mariage avec l'une des héritières des La Forest d'Armaillé amena à Pleugueneuc, avait déjà habité cette paroisse. Les Lorgeril y possédaient une terre que le mariage de leur héritière fit passer, au XV^e siècle, dans la maison de Rohan. Un autre mariage avait donné à une autre branche des Lorgeril un château tout voisin, la Motte-Beaumanoir. On voit, en passant, à deux kilomètres de la sortie de l'avenue, un joli obélisque entouré de beaux arbres, c'est la « Colonne Lorgeril » élevée par les sociétés d'agriculture du pays à la mémoire de M. de Lorgeril, de La Motte-Beaumanoir, qui fut le rénovateur de l'agriculture dans la région, le créateur des comices agricoles et que l'on peut compter parmi les meilleurs serviteurs du pays au XIX^e siècle.

Ce domaine de la Bourbansais, habité, agrandi, embelli par des familles de conseillers au Parlement, est un beau spécimen des résidences de nos parlementaires, si nombreuses en Ille-et-Vilaine : entre Rennes et Combourg, les Loges, demeure modeste, rappellent le souvenir des Dupont, seigneurs des Loges (huit conseillers au Parlement); on a détruit Launay du Han et on laisse crouler le Boisguy, château des Picquet, seigneurs de La Motte, Montreuil, Boisguy, etc. (cinq conseillers); on peut encore admirer la Magnanne, aux Montbourcher, puis aux Hay (quatre et dix conseillers); Cicé, aux Champion; Cucé aux Bourgneuf, puis aux Boisgeline (cinq et quatre conseillers); Boisgeffroy, aux Barrin (dix conseillers); Blossac, aux La Bourdonnaye (douze conseillers); surtout Piré, qui rappelle le souvenir des Descartes (six conseillers) et des Rosnyvieux (quatre conseillers), dont M. Montigny a si bien écrit la chronique; Châteaugiron, aux Le Prestre (cinq conseillers); et aussi deux châteaux qui ont comme ceux-ci de beaux jardins d'autrefois : le Boisbide aux Le Clavier (quatre conseillers) et le Boschet, aux Lescouët.

Je n'essayerai pas, ajoute M. de La Rogerie, de faire l'analyse architecturale des vastes constructions que nous voyons. Il faut plutôt regarder et admirer les belles avenues, les jardins, les pelouses et les fleurs, en songeant, amateurs d'histoire, à tout ce qu'elles nous apprennent du passé de ce pays depuis le XVII^e siècle.

Nous sommes ici bien loin de Combourg. Plus de roc escarpé, de fossés, de douves, de pont-levis, de grosses tours. Les du Breil et les Huart ont bâti leur maison au milieu de

leurs terres, sans crainte. En effet, la forte royauté Bourbonnienne a fait régner dans le pays l'ordre et la paix. Plus de guerre civile, tout au plus des duels, plus de bandes dangereuses de pillards, au moins à partir du règne personnel de Louis XIV. Il est probable cependant qu'une cour murée précéda jadis le château, flanquée par la chapelle et le colombier. Mais les murs de la cour et son portail ont été jugés inutiles : au XVIII^e siècle, des parterres ont pris leur place et orné les abords du château.

M. de La Rogerie exprime ensuite à M^{me} la comtesse Jacques de Lorgeril les profonds remerciements des sociétaires pour l'autorisation si aimablement accordée et la réception si gracieuse. Journée exquise, en définitive, favorisée par un des plus beaux soleils que l'année ait encore vus et qui, malgré l'émotion causée par quelques pannes de nos deux auto-cars, laissera aux très nombreux participants des souvenirs variés et instructifs.
